3

Que dit-on du châtiment aujourd'hui ?

«Dieu n'est-il pas terrifiant ? N'est-il pas susceptible et impitoyable pour punir les êtres humains à cause de leurs péchés ?» Telle est souvent la réaction des personnes auxquelles les chrétiens parlent de péché et de jugement.

La société occidentale contemporaine est devenue très méfiante vis-à-vis de l'idée générale de sanction pour le mal commis. Les systèmes judiciaire et carcéral s'efforcent de dissuader ou de réformer les criminels plutôt que de les punir. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit ! La Bible tient absolument à décourager les malfaiteurs en puissance et à améliorer les mauvaises natures.

À bien des égards, c'est d'ailleurs le centre de la bonne nouvelle du Seigneur Jésus-Christ. Par son pouvoir, Christ apporte un changement radical pour l'être humain.

Dans l'exercice de la justice, la société a pourtant perdu de vue l'idée de châtiment juste. Les tribunaux européens ont récemment interdit qu'on inflige les châtiments corporels dans les écoles en les déclarant illégaux. Au cours des cinquante dernières années, d'innombrables psychologues modernes, depuis le Dr Spock jusqu'aux responsables de la rubrique du courrier du cœur dans les revues populaires, ne cessent de ressasser que l'idée même de châtiment est mauvaise.

Nous vivons à une époque qu'on qualifie de post-chrétienne, marquée par un déclin phénoménal de l'influence de la Bible. La société a conservé ce qu'elle estime le meilleur de l'éthique chrétienne et a rejeté le reste. Nous estimons former une société soucieuse d'autrui et tolérante, des vertus qui ne sont pas sans intérêt. Nous pensons être une société qui insiste sur l'aspect humanitaire, une société qui se veut compréhensive et ne laisse aucune place au concept de punition.

Pourquoi alors la culture nourrit-elle tant de soupçons vis-à-vis du châtiment ? Pourquoi les hommes rejettent-ils l'idée de juste sanction, et en particulier d'une sanction divine qui doit frapper tout le monde ? Cela tient, me semble-t-il, à certaines conceptions et à certaines hypothèses qui sont à la base de la culture de notre temps et qui influencent notre façon de vivre et de penser. Nous allons en passer quelques-unes en revue dans notre réflexion sur l'enseignement biblique au sujet du jugement de Dieu.

Le bien suprême ?

Comment mener notre vie et forger notre morale ? C'est un vrai problème dans une société qui vit désormais sans aucune référence à Dieu. Qui décide de ce qui est bien ou mal ? La réponse qui semble influencer le plus la pensée moderne est l'idée que le bonheur humain est le bien suprême. En gros, est bien ce qui procure le plus grand bonheur au plus grand nombre.

L'Histoire connaît cette conception sous le nom d'«utilitarisme». Cette pensée est très liée à l'idée de démocratie à laquelle nous tenons beaucoup aujourd'hui. Il faut chercher le plus grand bien ou le bonheur maximum du plus grand nombre de personnes. C'est souvent ainsi que nous voyons les choses.

Bien entendu, cette philosophie conduit facilement à pointer un doigt accusateur sur Dieu lorsqu'on aborde le sujet du jugement. Il ne devrait pas songer à nous punir,

mais plutôt faire tout son possible pour nous faire du bien, et seulement cela.

Disons d'emblée que procurer le bonheur et la joie aux êtres humains est quelque chose de fantastique. Dieu aime l'humanité et souhaite la voir heureuse. Comme nous le verrons, il le désire avec une passion très supérieure à notre capacité de le comprendre. Mais le principe égocentrique suspect du «bonheur personnel» ne peut malheureusement pas constituer une définition valable de ce qui est juste et bien.

J'en eus la preuve un jour en regardant un vieux film. L'histoire se déroule il y a plusieurs années dans un des États du sud des États-Unis. Quelqu'un a été assassiné, et la population blanche victime de ce crime est persuadée dans son préjugé racial que le coupable est un Noir. Ce n'est pourtant pas le cas.

Le shérif fait face à un grave problème de conscience. S'il ne pend pas cet homme, il sait que la ville sera en émoi et en proie à des émeutes violentes qui feront inévitablement beaucoup de victimes. Mais il sait aussi que l'homme arrêté est vraiment innocent. Que faire ? Le principe utilitariste du bien du plus grand nombre voudrait la pendaison de l'homme noir pour sauver des vies. Seulement, cet homme est innocent !

La recherche du plus grand bonheur pour le plus grand nombre correspond à une bonne priorité, mais elle ne peut en aucun cas servir de fondement à la justice. Le principe de l'utilitarisme ne peut pas donner une définition correcte

du bien et du mal. La manière dont le film décrit la situation mérite cependant d'être soulignée. Si l'homme est pendu, et que cette mesure sauve des vies et apaise la ville, nous savons et ressentons au plus profond de nous-mêmes qu'elle est néanmoins terriblement injuste. L'utilitarisme ne répond pas à nos intuitions naturelles de justice.

Pourquoi avons-nous ces sentiments naturels quant à ce qui est juste et ce qui ne l'est pas ? La Bible répond que c'est parce qu'il existe des absolus extérieurs à nous comme la vérité, le bien, le mal et la justice, et que nous y aspirons. Ils reflètent la nature immuable du Dieu qui a créé le monde.

Lorsqu'il fit l'homme à son image, Dieu grava en quelque sorte ses lois morales et ses commandements sur le cœur et la conscience de sa créature. Notre sentiment de justice, même érodé et déformé par le péché, nous rappelle le commandement de Dieu. Notre conscience atteste que vous et moi sommes des créatures de Dieu et que nous avons finalement des comptes à lui rendre, et non seulement aux autres êtres humains.

Le déterminisme

Une deuxième idée inspire l'attitude réservée que la société adopte devant le concept de punition : les gens ne sont pas vraiment responsables de leurs actions. Nos actions, nos décisions sont prédéterminées par d'autres facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Nous ne sommes

donc pas répréhensibles. Nous ne sommes pas responsables de nos péchés. Dans ce cas, Dieu fait preuve d'une injustice monumentale en punissant des gens pour leurs méfaits. Ils ne peuvent pas être tenus pour responsables. Ils ne sont pas vraiment coupables.

Cette idée procure un encouragement de façon subtile. Elle est parvenue à exercer une grande influence de nos jours. Elle plonge ses racines dans plusieurs domaines de la pensée, mais surtout dans la psychiatrie, la biologie et la sociologie.

Examinons d'abord les deux premiers domaines. Il y a d'un côté les psychiatres de l'école freudienne qui affirment que la personnalité se forme très tôt en réaction aux influences environnementales et surtout parentales. Ils maintiennent que les tendances de l'adulte à agir et à penser d'une certaine manière dépendent en grande partie de ces premiers facteurs.

Dans ces conditions, l'être humain ne peut endosser la responsabilité de ses attitudes et comportements courants puisqu'ils découlent inéluctablement d'événements et de situations d'un passé lointain sur lesquels il a peu ou pas de contrôle. Ce n'est donc pas notre faute si nous sommes faits ainsi et si nous agissons de la sorte.

De l'autre côté, il y a des psychiatres qui tiennent un raisonnement plus biologique et qui adoptent une approche qu'on peut qualifier de médico-biologique. Ils rejettent l'explication freudienne comme trop spéculative dans ses affirmations sur l'influence que le passé exerce sur nous.

Ils lui préfèrent une approche qu'ils regardent comme plus «scientifique».

Pour eux, notre comportement et le genre d'individu que nous sommes sont moins déterminés par nos expériences passées que par l'information génétique que nous ont transmise nos parents et nos ancêtres. Nos actions et notre comportement dépendent uniquement de la biochimie cérébrale. Là encore, des facteurs hors de notre portée nous gouvernent. Il s'ensuit inévitablement que l'être humain ne peut être accusé pour ses péchés.

Par conséquent, les partisans de Freud comme ceux de l'approche médico-biologique, et tous ceux qui font un savant mélange de ces deux théories, arrivent à la même conclusion pratique.

Le pécheur doit être traité comme un «malade» plutôt que comme l'auteur responsable d'une offense. Le comportement coupable est fondamentalement une «maladie» plus qu'un acte répréhensible. Son auteur n'est pas responsable. Ce serait monstrueux de punir une personne parce qu'elle est malade, et l'homme a souvent tenu ce raisonnement dans sa façon de réagir à tout méfait. Pour reprendre les mots de C.-S. Lewis : «Il apparaît donc à première vue que nous sommes passés de la notion pharisaïque impitoyable de rendre au méchant ce qu'il mérite, à celle, charitable et éclairée, de soigner un malade psychologique.»

La troisième racine de l'idée actuelle de non-responsabilité est un peu différente. Elle ne découle pas initialement de la biologie ni de la psychologie, mais de la sociologie.

Elle ne remonte pas au passé, comme les deux premières, mais s'intéresse d'abord au présent. Notre comportement est la résultante de l'environnement dans lequel nous vivons. Des individus commettent des crimes ou toutes sortes de méfaits parce qu'ils viennent d'un environnement défavorisé, parce que leurs parents ont divorcé, parce que leurs conditions de logement ou de travail sont déplorables, etc.

J'ai personnellement beaucoup de sympathie pour l'esprit général de cette idée. Elle mérite cependant qu'on l'examine avec honnêteté.

En considérant l'être humain comme n'étant pas responsable de ses péchés, ces trois courants de pensée inventent, consciemment ou non, une explication purement humaine destinée à consoler et conforter les pécheurs, car elle les décharge de toute culpabilité pour la faire retomber autre part. C'est à la société, à nos parents, aux «défauts» de notre patrimoine génétique que nous devons nous en prendre. En tout cas, ce n'est pas notre faute. Comment Dieu peut-il dans ce cas oser nous reprocher nos péchés ?

Tout en reconnaissant l'influence considérable que ces idées exercent sur la pensée populaire, nous devons les dénoncer comme totalement fausses et dangereuses.

Elles ne s'appuient sur aucune preuve

Elles sont d'abord dangereuses parce que dans les trois sphères que nous avons examinées, la non-responsabilité

de l'homme n'apparaît pas comme une conclusion solidement étayée sur des faits. Il s'agit plutôt d'une affirmation qui ne souffre aucune contestation, un postulat tacite. Ces trois courants de pensée présentent le principe de non-responsabilité sans le moindre examen critique, bien qu'ils cherchent à décrire l'homme «scientifiquement». Mais toute description scientifique de l'être humain présuppose une relation de cause à effet pour expliquer son comportement. La science ne peut étudier que les relations de cause à effet. Dans notre cas, rien ne prouve que le comportement humain puisse se décrire de manière aussi simple.

Les faits ne concordent pas

Si on se penche ensuite sérieusement sur les données expérimentales du comportement humain, celles-ci mettent plutôt les partisans de la non-responsabilité dans l'embarras. Adopter une conception aussi déterministe, c'est se voiler la face devant les réalités objectives dans le monde.

Ce serait stupide de nier que les facteurs mentionnés plus haut exercent une certaine influence sur notre façon de vivre. Mais pour nous laver de toute responsabilité quant à nos péchés, il faudrait prouver que ces facteurs sont non seulement influents, mais également *déterminants*. Il faudrait prouver qu'ils nous asservissent entièrement, que nous n'avons pas la possibilité d'agir autrement. Il faudrait démontrer que nous ne sommes que les marionnettes de nos gènes, de notre éducation ou de notre environnement.

Or, à l'examen des faits, on est obligé de reconnaître que ce n'est tout simplement pas le cas.

À titre d'exemple, voici une citation d'un rapport issu d'une étude importante sur la délinquance juvénile effectuée par des services sociaux. En partant de l'idée que le délinquant ne serait qu'une simple victime des circonstances, l'auteur est amené à conclure :

> «Bien qu'on puisse affirmer qu'il existe une certaine corrélation entre les handicaps sociaux, économiques et personnels et le comportement manifeste des jeunes délinquants, *rien ne prouve que les premiers soient l'explication causale du second*.»

Il ajoute :

> «La preuve la plus évidente qu'il n'existe pas de relation de cause à effet entre la situation désavantagée et le crime est le fait que des crimes sont perpétrés par des gens «aisés».
>
> «La fraude et les détournements de fonds sont commis par des individus qui ont les moyens d'agir de la sorte, ce qui, par définition, montre qu'ils ne vivent pas dans la pauvreté.»

Celui qui vient d'un foyer brisé et d'un arrière-plan misérable ne s'engage pas *forcément* dans une vie de malfaiteur, et la plupart ne le font pas. Même s'il est un facteur influent,

l'environnement n'est pas décisif. Il peut augmenter les risques de pécher, mais il ne rend pas le péché inévitable.

L'examen des théories du déterminisme biologique et psychologique nous amène à la même conclusion. Dans un livre récent, même un médecin non chrétien reproche aux théories biologiques et psychologiques modernes de manquer de preuves, bien qu'elles soient très répandues dans la société. Il plaide pour un retour au bon sens des générations passées qui considéraient l'être humain responsable de ses actions, et il met en évidence les effets déshumanisants que les idées déterministes ont sur les gens.

> «Il est curieux qu'on puisse si facilement balayer du revers de la main la sagesse accumulée au cours des générations passées, alors que personne n'a jamais pu avancer la moindre preuve concrète irréfutable pour la discréditer. Il n'existe certainement aucune preuve décisive pour affirmer que les dispositions métapsychologiques évoquées par les psychodynamistes sont pertinentes pour expliquer la manière dont nous menons notre vie, ou qu'elles ont contribué à l'amélioration de leur qualité. Quant aux biochimistes, ils n'ont jamais créé de substances capables d'augmenter le bien-être psychologique de ceux qui ne souffrent pas de troubles psychiatriques.»

Il existe manifestement dans notre société des gens qui sont de vrais malades mentaux et qui méritent une bienveillante compréhension et beaucoup d'attention. Mais assimiler

tous les malfaiteurs à des gens malades et non responsables, tout simplement parce que ce sont des malfaiteurs, est une terrible erreur. Cette assimilation ferme les yeux sur la perversité flagrante du cœur humain dont chacun reconnaît la réalité. Différentes pressions peuvent s'exercer sur les gens, mais elles ne sont pas des facteurs contraignants. Nos actions résultent d'une décision personnelle dont nous sommes responsables.

C'est la position défendue par la Bible. Elle admet que des circonstances de diverses sortes influencent les gens, mais en dernière analyse elle déclare l'homme responsable de ses actes. Il peut y avoir des circonstances atténuantes, mais pas de raisons à décharge. Voilà pourquoi l'un des auteurs du livre des Proverbes déclare :

> «Ne me donne ni pauvreté, ni richesse, accorde-moi le pain qui m'est nécessaire. De peur que, dans l'abondance, je ne te renie et ne dise : Qui est l'Éternel ? Ou que, dans la pauvreté, je ne dérobe, et ne m'attaque au nom de mon Dieu» *(Proverbes 30:8,9)*.

Les circonstances peuvent nous placer dans des situations de tentation, mais elles ne nous imposent pas de succomber. *Nous* choisissons de résister ou de céder. La richesse de l'homme aisé peut le pousser à l'arrogance ; la pauvreté du malheureux peut l'inciter à voler, mais leurs circonstances personnelles ne suppriment pas entièrement leur responsabilité.